



Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

ÉTATS CIVILS

Naissances :

- Elio ALIAJ
- Alix COLLIGNON
- Zoé VAILLANT

Décès :

- Annick AUBOIN
- Georgette BART veuve HELIN
- Valérie DELLI ZUANI veuve BALEZTENA
- Anne HENRY veuve LAMBERT
- David HOWARD
- Michel KEMPFER
- Claudine LESIEUR
- Guiseppe SOTTOCORNA
- Albert THILL

FLASH INFOS

MODIFICATIONS DES HEURES DU CCAS :

Pour rappel, les heures de rendez-vous du CCAS évoluent. Désormais, les rendez-vous se feront le **lundi après-midi de 13h30 à 17h00** et le **jeudi matin de 8h00 à 12h00**.

ÉDITORIAL

En cette fin d'année, la météo est douce. Une anomalie climatique qui tend vers une normalité tant elle revient régulièrement. Cela nous évitera à tous, au moins pour cette période, des factures énergétiques élevées.

La météo des finances publiques est encore incertaine, en attendant l'adoption de la Loi de Finances du budget de l'Etat, en souhaitant que cela ne soit pas tempétueux ou orageux.

Il faudra attendre le vote du budget de l'État, mais aussi les effets de la diminution possible de bases fiscales pour préparer les budgets locaux. Comme déjà écrit, avec une baisse des recettes annoncée, nous devrons préparer des arbitrages beaucoup plus difficiles que dans le passé.

Dans cette attente, les agents des services municipaux, les élus du Conseil Municipal, les adjoints et moi même nous associons pour vous adresser nos souhaits de bons moments de fêtes de Noël à partager en famille ou entre amis, et une belle année 2026.

Stéphane PERRIN

Maire de Stenay,

Vice-Président du Conseil
Départemental de la Meuse.

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN
Permanence du Maire : le samedi de 9h30 à 11h30
(sur réservation uniquement).

Mairie de Stenay - 14 Place de la République, Stenay 55700
Tél. 03 29 80 30 31 - Fax 03 29 80 35 79 - Site Internet : www.stenay.fr
Mail : mairie@stenay.fr ou archives.municipales@stenay.fr

Impression : A.G.M. - Belleville-Verdun certifiée IMPRIM'VERT - Ne pas jeter sur la voie publique



LA FÊTE DU KIOSQUE : DERNIERS JOURS POUR DÉCIDER DES 20 ANS !

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin, notre Fête du Kiosque célébrera l'été prochain son 20e anniversaire. Une édition historique se prépare, et nous avons besoin de vous pour trancher une question avant la fin du mois de janvier !

Le dilemme : parc ou centre-ville ?

Pour marquer cette étape importante, la municipalité envisage de déplacer exceptionnellement les festivités. Deux options s'offrent à nous et votre avis fera la différence :

1. Le parc de la Forge : Pour un cadre plus vert, plus vaste, permettant de nouvelles animations, des jeux pour enfants et une ambiance "garden-party" familiale.

2. Le centre-ville : Pour conserver le charme et l'ambiance habituelle qui ont fait les 19 précédentes éditions.

Il est encore temps de participer !

Si vous n'avez pas encore exprimé votre préférence, c'est le moment ou jamais. Souhaitez-vous voir les choses au Parc de la Forge ou préférez-vous le

centre-ville ? Vous avez jusqu'au 31 janvier 2025 pour voter.

Comment donner votre avis ? N'oubliez pas d'expliquer brièvement les raisons de votre choix :

- **Par courriel** : envoyez un message à mairie@stenay.fr avec l'objet « Avis Fête du Kiosque ».

- **En Mairie** : déposez votre avis écrit dans l'urne située à l'accueil.

- **En ligne** : répondez à l'enquête disponible à l'adresse suivante : <http://bit.ly/4oYFaAb>

CHALLENGE RECYCLAGE MOBILES 2025 : UN ARBRE PLANTÉ AU SQUARE GIRARD-MANGIN

Souvenez-vous : suite au Challenge de recyclage organisé par l'Association des Maires de Meuse et par Orange, la commune de Stenay s'est vu remettre un arbre symbolique, planté le 27 novembre dernier au Square Nicole GIRARD-MANGIN.

Cette plantation fait suite à la collecte de terminaux

mobiles usagés réalisée auprès de la population en 2025. L'opération a été menée en partenariat avec l'association des Croqueurs de pommes de Meuse. ■

Merci à l'ensemble des participants ayant contribué à cette action de collecte !



RÉOUVERTURE DE L'AIRE DE JEUX DU PARC DE LA FORGE

Les travaux de rénovation de l'aire de jeux du Parc de la Forge sont terminés. Après plusieurs semaines de chantier, cet espace est prêt à accueillir les familles dans un nouveau cadre conforme aux normes et coloré.

Sécurité avant tout

La sécurité a été au cœur de ce projet. Le sol a été entièrement refait avec un revêtement souple de 136 m², amortissant les chutes et apportant une touche de couleur vive à l'espace.

De nouveaux équipements pour tous les âges

L'ancienne aire de jeux a laissé place à des installations neuves, conçues par la société Husson. Les enfants peuvent dès à présent profiter d'une gamme

de jeux variés stimulant l'imaginaire et la motricité :

- **Une grande structure multi-activités** (« Caméléo ») pour grimper et glisser.

- **Des jeux à ressort thématiques** qui raviront les plus petits : un hélicoptère, une voiture et une moto.

Un projet soutenu par nos partenaires

Ce projet d'investissement, d'un

montant total de 73 691,05€ HT, a pu voir le jour grâce à un soutien financier de nos partenaires institutionnels. **Plan de financement de l'opération :**

- **État (DETR)** : 29 476,00 € (soit 40 % du coût).

- **Région Grand Est** : 22 107,00€ (Dispositif soutien aux centralités).

- **Ville de Stenay** : 22 108,05 € (Reste à charge). ■

Bon à savoir

Pour le bien-être de tous, nous rappelons que l'aire de jeux est un espace sans tabac. Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de l'aire de jeux.

La Municipalité souhaite de très bons moments de jeu et de détente à tous les petits Stenaisiens au Parc de la Forge !

Avant



Après



UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR L'AFFICHAGE À STENAY

Afin de préserver la qualité paysagère de notre commune, lutter contre la pollution visuelle et garantir la sécurité routière, la Municipalité a actualisé le règlement local de l'affichage et de la publicité temporaire par l'arrêté n° 2025-140 du 27 novembre 2025. Ce nouveau texte remplace celui de 2015 et clarifie les règles du jeu pour tous.

L'affichage libre : où peut-on afficher sans demande ?

La Ville met à disposition un panneau d'affichage public dit "libre". Vous pouvez y apposer vos affiches sans autorisation préalable, dans le respect des bonnes mœurs et de l'ordre public. **L'emplacement autorisé est : Rue Chanzy.**

Le Giratoire de la Bécasse : un affichage réglementé

Lieu stratégique de passage, le giratoire de la Bécasse est réservé à la promotion des **manifestations locales** (culturelles, sportives, associatives) et aux campagnes d'intérêt général (ex : Don du sang).



Attention, les règles changent !
Pour garantir la propreté et la sécurité, l'affichage y est désormais soumis à des conditions strictes :

1. Demande obligatoire : vous devez adresser une demande écrite au Maire au moins 15 jours avant la date de pose souhaitée (par courrier ou via *mairie@stenay.fr*).

2. Support rigide exigé : fini les affiches papier qui se décollent avec la pluie ! Les affiches doivent être sur support rigide ou semi-rigide (type panneau alvéolaire ou plastifié).

3. Nettoyage complet : après l'événement (retrait sous 48h), vous devez retirer le panneau ET tous les liens de fixation (ficelles,

colsons, fils de fer). Le site doit être laissé impeccable.

À noter : l'absence de réponse de la mairie sous 8 jours vaut refus de la demande.

Ce qui est strictement interdit

Pour la sécurité de tous et la préservation de notre environnement, il est formellement interdit d'afficher sur : les arbres, les panneaux de signalisation routière et les feux, les poteaux d'éclairage public et l'ilot central du giratoire

De plus, l'utilisation de matériaux rétroréfléchissants (qui brillent la nuit) ou de couleurs fluo (jaune/orange signalisation) est interdite pour ne pas créer de confusion avec la signalisation routière.

Et pour les entreprises ?

L'affichage publicitaire commercial est interdit sur les supports municipaux. Cependant, les artisans peuvent poser un "panneau de chantier" sur la propriété privée où ils interviennent, pour la durée des travaux. Ce panneau doit être retiré au plus tard **1 mois après la fin du chantier**.

En cas de non-respect

Les services municipaux sont habilités à retirer d'office tout affichage sauvage ou non conforme. Les frais d'enlèvement pourront être facturés aux contrevenants selon les tarifs en vigueur.

Le règlement complet est disponible en Mairie et consultable sur le panneau d'affichage légal. ■

PRÉPAREZ DÈS MAINTENANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026

 **E**n 2026, nous serons appelés aux urnes pour élire le nouveau Conseil Municipal. L'échéance étant proche, la bonne tenue des listes électorales est un travail nécessaire. Pour être certain de pouvoir exprimer votre voix le jour J, une simple vérification s'impose dès aujourd'hui !

Êtes-vous concerné(e) ?

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (recensés) et les personnes obtenant la nationalité française. **Cependant, vous devez faire la démarche si :**

● Vous avez déménagé : même si vous avez simplement changé de rue au sein de la commune, il est impératif de signaler votre nouvelle adresse à la Mairie pour recevoir votre carte électorale et assurer la bonne tenue de la liste électorale (Stenay disposant d'un bureau de vote unique).

● Vous êtes nouvel arrivant :

pensez à vous inscrire pour voter ici (cela entraînera la radiation automatique de votre ancienne liste).

● Vous n'avez jamais voté : il n'est jamais trop tard pour commencer.

Quand s'inscrire ?

Depuis la réforme électorale, il est possible de s'inscrire toute l'année. Cependant, pour voter lors des élections de 2026, vous devrez impérativement être inscrit **au plus tard** le 6^e vendredi précédent le scrutin soit jusqu'**au 6 février 2026** pour les inscriptions **en mairie** mais jusqu'**au 4 février** pour les inscriptions **en ligne**.

Notre conseil : N'attendez pas la dernière minute ! Faites la démarche dès maintenant pour avoir l'esprit tranquille.

Comment faire ?

C'est simple et rapide ! Vous avez trois options pour vous inscrire

ou mettre à jour votre situation :

1. En ligne (le plus rapide) : Rendez-vous sur www.service-public.gouv.fr rubrique "Papiers - Citoyenneté".

2. En mairie : présentez-vous à l'accueil avec les pièces justificatives.

Les pièces à fournir

● Une pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité ou Passeport).

● Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone fixe, avis d'imposition...).

Un doute sur votre situation ?

Vous pouvez vérifier votre inscription et votre bureau de vote en quelques clics sur le site www.service-public.gouv.fr rubrique « Interroger sa situation électorale ». ■

LOGEMENT COMMUNAL DISPONIBLE À LA LOCATION

La commune de Stenay propose à la location un **appartement de type T3**, situé au 1er étage au **2 Rue Laennec** à proximité immédiate du centre-ville et récemment rafraîchi. Ce logement offre de belles prestations et est disponible dès maintenant.

Descriptif du bien

Il s'agit d'un appartement lumineux d'une surface de 60,78 m², comprenant :

- **Une entrée de 8 m²** desservant les différentes pièces, avec un sol imitation parquet chaleureux qui se prolonge dans tout l'appartement.



- Un vaste **séjour de 16 m²** aux murs gris clair, facile à aménager.

- Une **cuisine séparée de 10 m²**, équipée d'une chaudière murale et offrant l'espace nécessaire pour l'électroménager.

- **Deux chambres de 10 m²** chacune spacieuses peintes dans des tons bleus apaisants, équipées de fenêtres avec volets roulants.

- Une **salle d'eau moderne de 3 m²**, dotée d'une cabine de douche d'angle, d'un meuble vasque contemporain avec rangements et d'un sèche-serviettes.

- Des **WC séparés de 2 m²**.



Informations pratiques

- Chauffage : gaz de ville (chaudière individuelle visible en cuisine).

- Loyer mensuel : 380 € (hors charges)

- Charges prévisionnelles : 14 € par mois

- Dépôt de garantie : 380 €

- DPE (janvier 2025) : classe E

Intéressé(e) ? Pour déposer un dossier ou organiser une visite, merci de contacter le secrétariat de la Mairie par téléphone au 03.29.80.30.31 ou par courriel à mairie@stenay.fr ■



T1 MEUBLÉ EN LOCATION POUR DURÉES LIMITÉES

En complément de l'offre précédente, la Commune propose à la location un appartement de type T1 de **32,45 m²** situé au **1^{er} étage au 2 Rue Laennec**, entièrement meublé.

Un bail adapté à vos missions

Ce logement est proposé avec **un bail mobilité ou étudiant**,

calé sur le calendrier scolaire (de septembre à juin/juillet). C'est la solution idéale pour les **enseignants, étudiants ou stagiaires, salariés en mission** cherchant un pied-à-terre fonctionnel sans s'engager sur le long terme.

Un logement « prêt à vivre »

L'appartement est équipé pour que vous n'ayez plus qu'à poser

vos valises. Il comprend :

- Une grande **cuisine dinatoire de 12 m²**. Elle est entièrement équipée avec une gazinière, un réfrigérateur, un four à micro-ondes et une cafetière. Elle dispose également d'une table avec chaises pour les repas et de nombreux rangements (buffets).



- Une chambre séparée de 10 m², dotée d'un lit double et d'un meuble de rangement en bois.

- Une salle de bain de 3 m² équipée d'une baignoire, d'un lavabo sur meuble et d'un miroir.

- Des WC séparés de 1 m².

- Une entrée/couloir de 4 m²



desservant l'ensemble des pièces.

Informations clés

- Surface : 32,45 m²
- Type : Meublé
- Chauffage : Gaz (chaudière murale visible dans la cuisine).
- Disponibilité : Selon calendrier scolaire (nous consulter pour les dates exactes).

- Loyer : 300 €
- Charges : incluses dans le loyer
- DPE (janvier 2025) : classe E

Pour candidater : merci de contacter la Mairie en précisant le motif de votre séjour (contrat de travail, études...), par téléphone au 03.29.80.30.31 ou par courriel à mairie@stenay.fr



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À STENAY : VENTE DE 10 TERRAINS À BÂTIR VIABILISÉS

La Commune de Stenay met en vente 10 terrains à bâtir viabilisés au prix de 45€/m² pour ceux souhaitant construire sur notre territoire.

S'installer à Stenay ?

- **De nombreux services sur place :** Écoles, Collège et Lycée, professionnels de santé, commerces de proximité et artisans, cinéma, bibliothèque, ...

- **Un cadre de vie idéal :** Profitez du calme, de la nature et d'un riche patrimoine historique.

- **Une vie locale dynamique :** Plus de 50 associations sportives et culturelles animent notre ville.

- **Situation stratégique :** Aux portes de la Belgique et du Luxembourg, à mi-chemin de Verdun et Charleville-Mézières.

Des aides financières

Sous conditions d'éligibilité, les projets de construction peuvent bénéficier de dispositifs financiers tels que le Prêt à Taux Zéro (PTZ) et d'une exonération de la taxe foncière pendant 2 ans pour les constructions neuves.

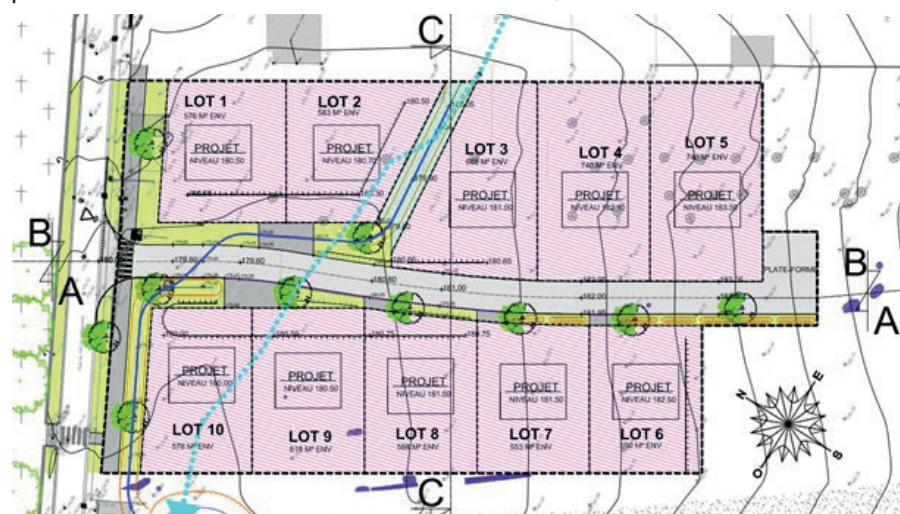
Intéressé(e) ? Contactez-nous pour plus d'informations !

Mairie de Stenay, place de la République.

Tél : 03 29 80 30 31

Email : mairie@stenay.fr

(Demandez le service urbanisme)





ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET CRÉATION D'UN GUIDE PRATIQUE

Le 30 octobre 2025, le Conseil Municipal de Stenay a acté l'unification des règlements d'eau potable et d'assainissement collectif par un tout nouveau « Règlement unifié des services d'eau potable et d'assainissement collectif ». Pour accompagner cette démarche, un guide pratique simplifié a été créé pour répondre à toutes vos questions du quotidien.

Pourquoi un règlement unifié ?

Jusqu'à présent, les règles régissant l'eau potable et l'assainissement faisaient l'objet de documents distincts. Dans un souci de **simplification administrative** et de clarté pour l'usager, la municipalité a fait le choix de fusionner ces textes en un document unique. Ce nouveau règlement intègre notamment :

- **Une meilleure protection du consommateur** : conformément au Code de la consommation, vos droits sont renforcés, notamment concernant l'information précontractuelle et les délais de rétractation lors de la souscription de contrats à distance.

- **La transparence tarifaire** : les principes de tarification («l'eau paie l'eau») et la composition de votre facture (part fixe, part variable, redevances) sont clairement détaillés.

- **La gestion des fuites** : le règlement précise les conditions de plafonnement de votre facture en cas de fuite sur vos canalisations privées, pour vous protéger des surcoûts excessifs.

Nouveau : un guide pratique conçu pour vous

Parce qu'un règlement administratif peut parfois sembler complexe, nous avons créé le **Guide pratique des Services de l'Eau et de l'Assainissement**. Ce document coloré et pédagogique résume l'essentiel à savoir :

- **Vos démarches** : comment s'abonner en arrivant ou résilier en partant.

- **Qui fait quoi ?** Un tableau simple pour comprendre la limite entre la partie publique (responsabilité de la Ville) et la partie privée (votre responsabilité) en cas de fuite ou de bouchon.

- **Comprendre votre facture** : une explication claire des différentes lignes qui composent votre facture d'eau.

Les bons réflexes à adopter

Le nouveau règlement et le guide insistent également sur les gestes citoyens pour protéger nos réseaux et notre environnement :

- **Stop aux lingettes** ! Même

marquées "biodégradables", les lingettes sont un fléau pour nos stations d'épuration. Elles doivent être jetées à la poubelle, jamais dans les toilettes.

- **Protégez votre compteur** : en période hivernale, pensez à isoler votre compteur pour éviter le gel. Un compteur gelé par négligence peut être remplacé à vos frais.

- **Gérez l'eau de pluie** : il est rappelé que les eaux de pluie (gouttières) ne doivent pas être raccordées au réseau d'eaux usées dans les secteurs séparatifs, pour éviter de saturer la station d'épuration.

Où trouver ces documents ?

Le nouveau règlement unifié et le guide usager sont dès à présent disponibles :

- En téléchargement sur le site internet de la ville : www.stenay.fr (rubrique « Mes Démarches » -> Abonnement eau/assainissement)

- En version papier à l'accueil de la Mairie sur simple demande. ■

Pour toute question,
le service usagers
reste à votre écoute au
03.29.80.30.31 ou par
courriel à mairie@stenay.fr

LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À STENAY EN 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en janvier 2028 sur

notre commune. Ainsi, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés. Avant cela, la fermeture

commerciale des offres s'arrêtera dès l'année prochaine, le 31 janvier 2026, signifiant qu'à partir de cette date, seules les offres fibre seront commercialisées. ■



MUSÉE DE LA BIÈRE

La Taverne reste ouverte durant l'hiver !

Le Musée est fermé jusqu'au 1^{er} mars 2026.
Mais la Taverne reste ouverte 7/7 jours, de 10h00 à 18h00.

■ **Deux après-midis gourmandises** sont même prévus pour déguster de délicieuses gaufres à partir de 15h30 :
 ● le mercredi 21 janvier
 ● le mercredi 11 février

■ **Vendredi 13 février à partir de 18h00 : soirée Blind Test** pour « célibataires de la saint-valentin et pas que !!! » avec DJ MIKE.

CONGÉS ANNUELS DE LA TAVERNE

La Taverne du Musée fermera ses portes du 22/12/25 au 18/01/26 inclus.

TAVERNE

Musée de la Bière - Stenay

Soirée Blind Test avec Mike-I

Vendredi 13 février à partir de 18h



Possibilité de petite restauration sur place, sur réservation au 03 29 80 62 33

Entrée gratuite

CINÉMA L'AUTRE CITÉ

4 Chemin des loisirs - 03 29 85 93 99 - www.cinema-lautrecite.fr

■ **Ciné Bambin** : 4€ la place pour tous, son adapté, sans publicités et lumières tamisées

● Dimanche 11/01 à 10h30

« Les Extraordinaires aventures de Morph »

● Dimanche 08/02 à 10h30

« Le rêve de Sam »

■ Tarifs :

● Plein 8 €

● Réduit 6,5 €

● Moins de 14 ans 4,50 €

● Première séance du mercredi et du dimanche : 6 €

Un supplément de 2€ sera demandé pour les films 3D.

■ Abonnements :

● **Carte 10 places avec 1 place offerte** 60 € pour un 1^{er} achat - 57 € pour une recharge.

● **Carte d'abonnement 5 places**

36 € pour un premier achat - 33 € pour une recharge.

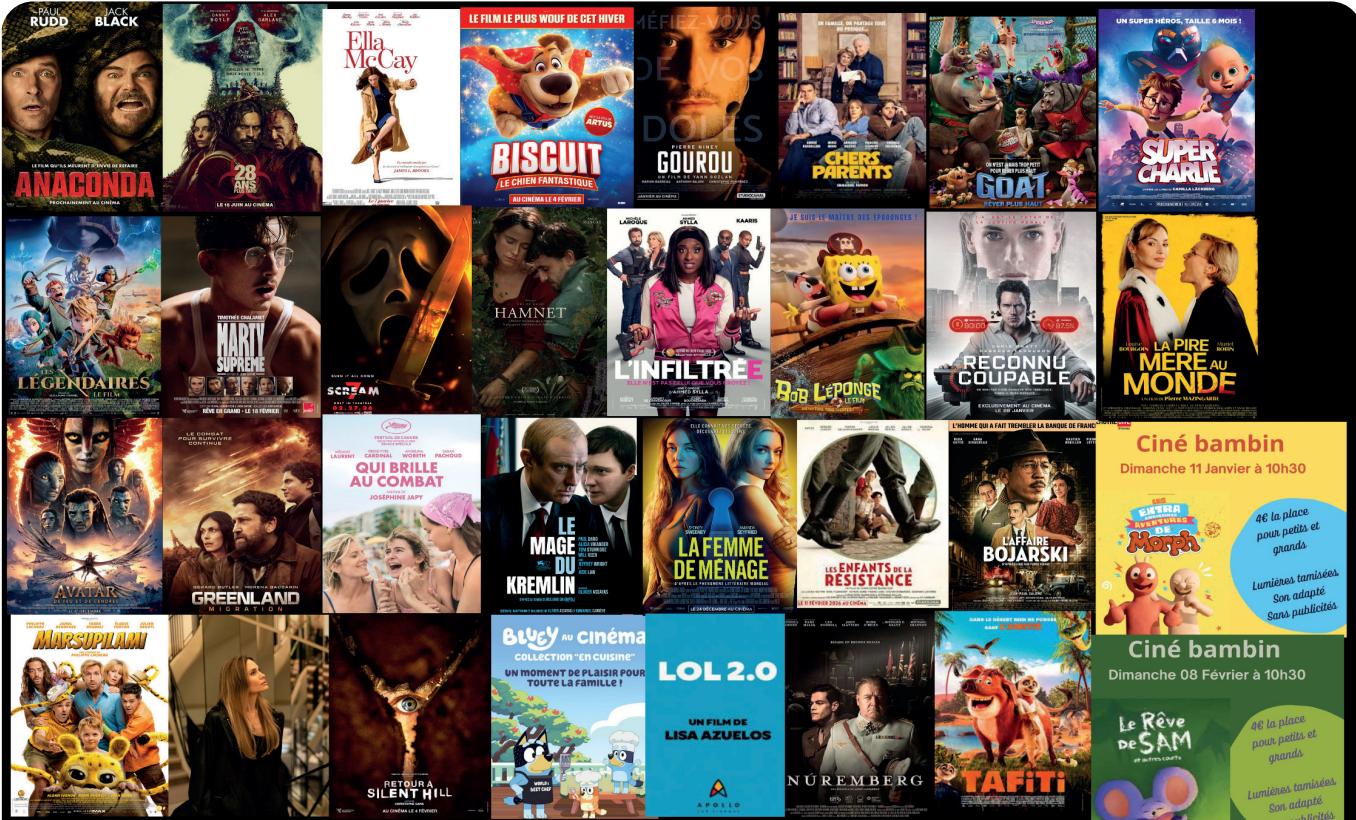
■ Payements :

● CinéChèques

● Chèques Cinéma Universel (CCU)

● Chèques-Vacances (ANCV)

Il est possible d'acheter ses places sur notre site internet.



À NE PAS MANQUER

■ Bibliothèque

Les lundi 14h30-16h30, mardi 13h30-18h30, mercredi 13h30-18h, jeudi 13h30-18h30, vendredi 9h30-11h30 et 13h30-18h30, samedi 13h30-18h. (contact : 03 29 83 62 67 ou bibliostenay@orange.fr)

■ Cercle Philatélique

(1^{er} étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06 81 92 25 10) Réunion mensuelle chaque 1^{er} lundi du mois à partir de 14h. Permanence sur rendez-vous chaque dernier samedi du mois.

■ Les Sathanay Marcheurs

Tous les jeudis : une petite ou une grande marche vous sont proposées avec un départ à 13h30 au parking du Musée de la bière à Stenay pour un

covoiturage vers le village de départ, ou à 14h directement dans celui-ci. Adhésion obligatoire (03 29 80 39 08)

■ Les Robinsons

Chaque 1^{er} samedi du mois : marche de 10 km ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03 29 80 65 23).

■ L.P.O.

Chaque dimanche et jour férié (hors événements spéciaux) : sortie ornithologique de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06 83 29 25 47).

■ Les P'tits Paniers

Commandes du 13/01 au 18/01, du 27/01 au 01/02, du 10/02 au 15/02 puis du 24/02 au 01/03. Livraisons le 20/01,

03/02, 17/02 et 03/03 à la Taverne du de la Bière de 18h15 à 19h15. Site web : <http://latourneedesproducteurs.com>

■ Secours catholique

Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes en difficulté, jardin partagé (03 29 86 96 43 et meusemoselle@secours-catholique.org).

■ C.F.D.T. – Prud'Hommes et retraites interpros

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03 29 80 31 13 ou au 03 29 45 07 97.

■ Messe

Les dimanches 04/01, 18/01, 01/02, 15/02 et 01/03 à 10h30, ainsi que le mercredi des cendres 18/02 à 18h00 en l'église Saint-Grégoire.

DIABLO'FIT

Diablo' Fit déclare sa nouvelle saison sportive ouverte !

L'association stenaïsienne dénommée Diablo'Fit depuis 2018 a de solides bases car, créée en 1975, elle n'a cessé d'évoluer pour se moderniser et répondre aux demandes des sportifs et sportives.



■ Activités diversifiées

Ainsi, diverses activités sont proposées aux adhérent.(e)s :

- des séances classiques type FAC (Fessiers Abdos Cuisses)
- du renforcement musculaire avec son poids de corps, des bandes lestées, des haltères ou des élasticbands
- des séances dites « cardio » avec des fit sticks, des disques glisseurs, des steps
- des séances mêlant coordination et mémoire
- des activités d'expression type LIA, step

● des circuits training avec ateliers utilisant des cordes oscillatoires, des balances boards...

Cet éventail d'activités permet de se perfectionner et de maintenir et développer son capital santé. Diablo'Fit promeut l'entretien du corps, la recherche du bien-être et la création du lien social. Les séances sont dispensées par Rachel, passionnée mais surtout qualifiée, titulaire du diplôme d'animatrice de loisirs sportifs, d'activités gymniques d'entretien et d'expression et de gym oxygène permettant la pratique en extérieur, dans la nature ou dans un parc.



■ Horaires et tarifs

Lors de la dernière Assemblée Générale de septembre, les membres bénévoles du bureau

réélues depuis 7 ans, Gina Malgérard (Présidente), Mélanie Ramspacher (Trésorière) et Céline Tarnus (Secrétaire), ont annoncé que les tarifs restaient inchangés ainsi que les horaires. Les séances ont lieu au gymnase municipal situé Place Colonel Etienne à Stenay :

- Renforcement musculaire les mardis à 18h00 et les jeudis à 18h15
- STEP intermédiaire les jeudis à 19h30
- STEP débutant les lundis à 18h00

Un public varié de tout âge (à partir de 16 ans) et de tout niveau qui partage un point commun : se faire plaisir en pratiquant une activité dans la bonne humeur et en sécurité !





Lors de la semaine de rentrée, une trentaine de personnes motivées ont chaussé leurs baskets pour transpirer collectivement en musique dans un esprit de partage, de respect et de dépassement de soi. Les premiers cours ont fait l'unanimité

mité et plusieurs adhérentes témoignent de l'impact positif de l'association sur leur vie quotidienne.

« Avant de rejoindre Diablo'Fit la saison précédente, je n'avais pas vraiment l'habitude de faire du sport régulièrement. Les cours m'ont aidé à retrouver l'énergie et à me fixer de vrais objectifs. Aujourd'hui, je me sens plus en forme, plus en confiance et j'ai rencontré des personnes sympathiques avec qui je partage les mêmes valeurs sportives. ■

J'attendais la rentrée avec impatience ! », nous indique Flo.

Si l'aventure vous tente et que souhaitez rejoindre ce club dynamique, deux séances d'essai sont offertes pour que vous puissiez tester les activités ! Les inscriptions se font toute la saison après le cours. ■

Contact :

Téléphone : 06 29 88 54 58

Mail : diablotfit.stenay@gmail.com

Facebook : [Diablo'Fit](#)

TOURNOIS DE VOLLEY-BALL

I est temps de prendre vos agendas et de réserver votre **samedi 7 février 2026** pour notre grand tournoi amical de volleyball à la salle polyvalente de Stenay.

Ce sera un tournoi avec équipes de 6 joueurs, la mixité est possible.

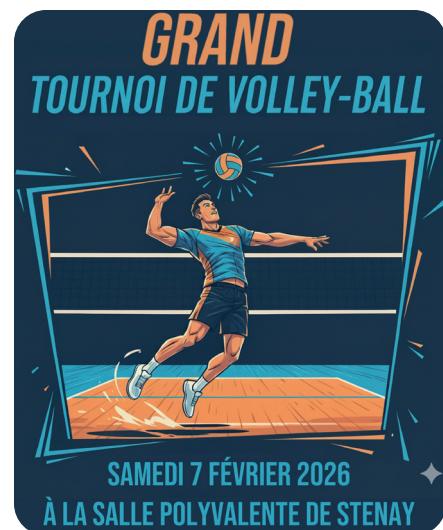
L'ouverture des portes se fera à partir de 17h et le tournoi débutera à 18h.

Une petite restauration et buvette seront là pour vous accueillir et vous sustenter pour la pause de 20h00 à 20h45.

Alors, partants une fois de plus pour cette 3ème édition ?

Vos inscriptions sont attendues jusqu'au **mercredi 4 février 2026** au soir. Seules les 15 premières équipes seront sélectionnées : ne traînez pas ! D'ici là, bonnes fêtes de fin d'année à tous. ■

Renseignements et inscriptions au près de Mme Sophie Bourdais par mail : sophie.bourdais@ac-nancy-metz.fr



APPEL À BÉNÉVOLES

La Bibliothèque et l'École de Musique cherchent leurs nouveaux talents !

La vie culturelle de la Ville est une richesse que nous partageons tous. Pour continuer à faire grandir ces lieux d'échange et d'apprentissage, la Municipalité relaie aujourd'hui l'appel de deux associations pilier de notre commune : l'association de la Bibliothèque et celle de l'École de Musique

Elles ont besoin de nouvelles énergies pour étoffer leurs équipes. Et si c'était vous ?

■ Pour l'association de la Bibliothèque

Vous aimez les livres, mais surtout le lien social ? L'équipe

de la bibliothèque ne cherche pas uniquement des grands lecteurs, mais des personnes accueillantes et organisées. Les missions possibles : l'accueil du public (conseiller les lecteurs et gérer les prêts/retours lors des permanences), l'animation local (développement de l'espace ludothèque, initiation aux outils numériques, création d'ateliers, ...) et la logistique (ranger les rayons ou aider à la préparation d'événements).

■ Pour l'association de l'École de Musique

Inutile d'être un virtuose du piano pour aider l'école de

musique ! L'association cherche avant tout des bénévoles pour faire vivre la structure et organiser les temps forts de l'année. Les missions possibles : l'événementiel (aider à l'organisation de concerts et/ou de spectacles), participer à la vie associative en la représentant dans les réseaux départementaux et locaux, participer à la gestion administrative et comptable ou encore aider pour les événements.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'une de ces deux associations et participer au dynamisme local, n'hésitez pas à les contacter ! ■

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le Centre Social et Culturel contribue à l'animation de la vie sociale du territoire de la Codecom du pays de Stenay Val Dunois.



■ Pour tous

Chaque semaine, venez participer à nos ateliers manuels : le lundi c'est atelier créatif, le jeudi matin couture et le jeudi après-midi dentelle aux fuseaux. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous sans inscription préalable.

■ Pour les 60 ans et +

- En ce début d'année le CSC de Stenay, avec le soutien de la CARSAT et de Label vie, propose aux séniors (60 ans et +) **4 ateliers GRATUITS** (pour les adhérents) sur « **Bien dans sa tête pour bien vieillir** ». Ces ateliers se dérouleront dans les locaux du CSC, 22 rue du moulin à Stenay. Ces ateliers ont pour but de valoriser le bien-être mental afin de (re)prendre confiance en soi. Les séances, menés par une intervenant de chez Brain'up se tiendront les 14, 21 et 28 janvier et le 4 février de 10h00 à 12h00.

Renseignements et Inscription au 03 29 80 39 08

● À partir du 15 janvier 2026, 8 Ateliers prise en main du smartphone.

Méli, animatrice au CSC se déplace sur la commune de Moulins St Hubert pour aider les séniors à prendre en main leur smartphone : découvrir les fonctionnalités de base (l'allumer, entrer le code, régler le volume, activer le Wi-Fi), prendre une photo, envoyer un message, enregistrer un contact, passer un appel, effectuer une recherche sur Google, télécharger une application...

Chaque jeudi de 10h à 11h00 à la mairie de Moulins St Hubert.

Renseignements et inscription au 03 29 80 39 08 tarif : 3€ la séance soit un forfait de 24 € + adhésion au CSC (15€/an).

■ Pour les familles

- **Accueil Plan Mercredi** : vous recherchez un système de garde pour votre enfant les mercredis ? Le CSC vous propose un accueil périscolaire de 8h30 à 12h00 ou de 8h30 à 13h30 ou de 13h30 à 17h30 ou même en journée complète c'est vous qui choisissez selon votre besoin. Tarif selon QF. Information au secrétariat du CSC.

- **Centre de loisirs Vacances de février 2026** : les animateurs du CSC ont préparé un super programme pour vos enfants !

Du 16 au 20 février 2026 sur Stenay (parc de la forge) et sur Dun sur Meuse (groupe scolaire Bernard Courteaux) les enfants vont construire, déconstruire, user d'ingéniosité pour robotiser leur création. Une semaine créative et imaginative pour les 4-11 ans.



Du 23 au 27 février 2026 à Stenay uniquement. Les enfants

s'initient à l'art du Cirque. Avec le Persé Circus, ils vont chaque matin apprendre, s'entrainer, se perfectionner pour proposer en fin de semaine un spectacle à leurs parents. 4-11 ans.



Du 23 au 27 février 2026 à Stenay uniquement. Les ados âgés de 12 à 17 ans seront accueillis au foyer des jeunes pour une semaine de découverte de métiers (acrobate avec le Persé Circus, Projectionniste, soigneur animalier...)



Tarif selon QF. Pensez à utiliser les Aides aux temps libres attribués aux foyer avec un QF < à 800. Renseignements et inscription au secrétariat du CSC du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. ■

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Téléphone : 03 29 80 39 08
Mail : csc.stenay@orange.fr
Site Internet : <https://stenay.centres-sociaux.fr>



OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE



La fréquentation touristique s'est maintenue en 2025. Comme les années précédentes, les demandes enregistrées à l'accueil confirment l'attrait grandissant des visiteurs et des habitants pour les activités de plein air, notamment la pratique du vélo et de la randonnée pédestre.

2025 en chiffres

Un accueil au cœur du territoire

- Près de **4 500** personnes ont été renseignées par l'office de tourisme. **65 %** de la clientèle est française (59 % en 2024), majoritairement originaire du Grand Est (67 %) et des Hauts-de-France (12 %). Parmi la clientèle étrangère, les Belges (17 %) et les Néerlandais (11 %) sont toujours les plus représentés, suivis par les Allemands, les Britanniques et les Luxembourgeois.
- Les aires de camping-cars de Stenay et Dun-sur-Meuse totalisent **5 595** nuitées ; avec 4 647 nuitées, l'aire de Stenay progresse de 6 % par rapport à l'an passé. A l'inverse, l'activité portuaire subit une érosion constante avec **396** nuitées enregistrées dans les ports de plaisance de Stenay (271) et Dun-sur-Meuse (125).

Le succès du plein air

- En dehors des services pratiques, les principales demandes enregistrées par l'Office de tourisme portent sur les activités et les loisirs (19 %), le patrimoine (14 %) et les manifestations (10 %). Les activités et loisirs plébiscités restent donc le cyclotourisme (49%), la randonnée (27 %) et les activités nautiques et fluviales (21%).

La puissance numérique

- La page Facebook "Office de tourisme - Monts et Vallées de Meuse" compte **3 436** followers, et les publications ont générée

723 612 vues. La seconde page Facebook de l'Office de tourisme "Port et aire camping-car de Stenay" comptabilise quant à elle **2 382** followers, et les publications ont généré **195 650** vues. Les réseaux sociaux de l'office de tourisme cumulent donc près d'un million de vues !

- **672** abonnés suivent notre compte Instagram.
- **1 068** personnes sont abonnées à la newsletter "Toutes nos idées de sorties !".
- **20 036** personnes ont consulté notre site Internet.

L'itinérance, une tendance qui se confirme

- Au 30 novembre, le compteur situé à Doulcon comptabilisait **7 861** passages de cyclistes sur le tracé de l'EuroVelo 19 / Meuse à Vélo, soit 4 % de plus qu'en 2024.
- Les **27** circuits (pédestres, cyclo, VTT, moto, voiture...) enregistrés par l'Office de tourisme sur l'application de randonnée Cirkwi ont généré **1 492** consultations. Le circuit le plus plébiscité en 2025 est le circuit pédestre de découverte de Dun-Haut, "La forteresse de Dun le Chastel".
- **121** vélos ont été loués à Doulcon et à Stenay, contre 64 en 2024 !

Cap pour 2026 !

En 2026, l'Office de tourisme entend consolider l'offre d'itinérance - via le déploiement du réseau points-nœuds (projet Interreg) et la valorisation du petit patrimoine - tout en intensifiant l'animation de son réseau de partenaires à travers des ateliers, des rencontres et la création de nouveaux supports et parcours de découverte de la destination.

Après un programme d'animation très dense en 2025 avec **13**

rendez-vous programmés tout au long de l'année, l'Office de tourisme renouvelle ses événements phares cette année : **Kiosque en Fête** à Stenay le vendredi 26 juin et la foire **Tour-du-lac.com** au Lac Vert à Doulcon le dimanche 19 juillet. Après le succès de la première édition en 2025, les **marchés semi-nocturnes** du port de plaisance de Stenay seront à nouveau organisés durant la période estivale.

Les animations proposées dans le cadre de la **Fête de l'Ecotourisme** et de la **Fête du Terroir** du label Station Verte (marchés de l'artisanat et du terroir, visites guidées nature et patrimoine...) se poursuivront avec plusieurs dates programmées au printemps et en automne. La **balade canine** organisée dans le cadre du label Toutourisme sera également reconduite.

Comme chaque année, l'Office de tourisme répondra aussi présent, avec ses partenaires, aux événements nationaux tels que les **Journées Européennes des Métiers d'Art** en avril, **Mai à Vélo** en mai et les **Journées Européennes du Patrimoine** en septembre.

L'équipe de l'Office de tourisme vous souhaite une très belle année 2026 riche en découvertes au fil des saisons ! ■

L'équipe de l'office de tourisme est joignable :

- par mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com
- par téléphone : 03 29 80 64 22 (à Doulcon) - 03 29 80 62 59 (à Stenay)
- via son site Internet : www.montsetvalleesdemeuse.com
- via Facebook et Instagram : #montsetvalleesdemeuse

11 NOVEMBRE 2025

Défilé militaire en hommage à tous les « Morts pour la France » à l'occasion du 107^e anniversaire de l'armistice de 1918. ©Archives Municipales



JUSTE PARMI LES NATIONS

Le stenaisien Louis Ponsard a reçu, à titre posthume, la médaille des Justes parmi les Nations pour avoir aidé plusieurs femmes juives en 1940. ©Archives Municipales



FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS

Malgré la pluie, de nombreuses personnes se sont déplacées pour la 8^e édition de la Saint-Nicolas organisée par Les Amis de Nicolas. ©Est Républicain





L'ORGUE DE SAINT-GRÉGOIRE A 310 ANS

Une œuvre classée méconnue



En 1716, le facteur angevin Jean Boizard et l'ébéniste Henri Baillard construisent l'orgue qui prendra place dans l'ancienne église Saint-Grégoire.

À cette époque, un fabricant d'instrument de musique est appelé un facteur. Malheureusement, Jean Boizard décède peu avant la fin de son œuvre. C'est le facteur lorrain Christophe Moucherel qui terminera l'orgue.

Le buffet (partie en bois de l'orgue) est d'un style typique de cette époque : le classicisme.

Il se caractérise par une influence de l'Antiquité et un goût prononcé pour la symétrie. On peut par exemple apercevoir deux Atlantes, figures masculines antiques, sous les deux tourelles

supérieures à l'extérieur de la composition.



Saint-Grégoire a fait l'objet de nombreuses consolidations à la suite des dégâts causés par le siège de Stenay mené par Louis XIV en 1654, mais, au XIX^e siècle, ces dernières ne tiennent plus et l'église menace de s'écrouler. On va alors la raser pour en reconstruire une dans un style plus moderne. Ça sera la troisième église Saint-Grégoire :

- La première, d'un style roman, a été détruite par un incendie en 1442.
- La deuxième, d'un style gothique, rasée au XIX^e siècle.

- La troisième, d'un style néo-classique, est celle que l'on connaît aujourd'hui.

Dans les années 1830, on va alors déplacer l'orgue dans la chapelle du couvent des Minimes le temps des travaux de construction de la nouvelle Saint-Grégoire.



L'orgue a connu plusieurs restaurations à travers les époques, mais le buffet est bien celui de 1716 et est classé, en 1981, parmi les objets mobiliers des Monuments Historiques. ■



POURQUOI LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SONT-ELLES IMPORTANTES ?

Les élections municipales auront lieu en mars 2026. Ce sont souvent celles qui touchent le plus directement votre quotidien : équipements sportifs et associatifs, voirie, urbanisme, soutien aux associations et animations, aux acteurs locaux, action sociale, services

d'eau et assainissement, sécurité et police de proximité ...

Elles déterminent également les représentants de la Ville au sein du Conseil Communautaire : développement économique, tourisme, écoles primaires et périscolaires, santé, politiques

enfance et jeunesse, protection de l'environnement, déchets, ...

Voter, c'est choisir les acteurs qui participeront à la vie et à l'avenir de la commune, mais aussi à la vie intercommunale. ■

UNE QUESTION ? ON Y RÉPOND !

Parce que Sous Les Arcades s'adresse à tous les stenaisiens : construisons-le ensemble !

Une interrogation ? Un doute ? Une remarque ? Adressez vos demandes à la Mairie (03 29 80 30 31 / accueil.mairie@stenay.fr) ou aux Archives municipales (03 29 84 50 47 / archives.municipales@stenay.fr) pour obtenir une réponse dans un prochain bulletin.



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **32 37** ou consultez le site web www.3237.fr
 Pour consulter un médecin de garde les nuits, jours fériés et week-ends en cas d'urgence,appelez le numéro unique : **08 20 33 20 20**. Pour une **URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15.**

PHARMACIE

- **Pharmacie des Cytises** – 6 avenue de Verdun – 03 29 80 30 70

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- **Liviu ADUMITRESEI** – Maison de Santé – 03 29 85 85 30

- **Gérard OLIVIER** – 15 rue Pasteur – 03 29 80 32 00

- **Loïc THINUS** – 12 place de l'Artillerie – 03 29 80 33 22

PODOLOGUE

- **Florine DAVESNE** – 19 place de l'Artillerie – 06 48 56 08 26

ORTHOPHONISTES

- **Clotilde CAILLET-GIPEAUX** – 31 place de la République – 03 29 80 48 77

- **Martine EVRARD** – 12 place de l'Artillerie – 03 29 80 38 18

DENTISTES

- **Franck AUTIER** – 9 place Jean Ancel – 03 29 80 32 48

- **Corentin CLAUDEL** – Maison de Santé – 03 29 88 87 16

ORTHOPISTE

- **Medhi KOUTINI** – Maison de Santé – 03 29 80 45 73

INFIRMIERS / AUXILIAIRES DE VIE

- **Martine CLAUDEL** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

- **Véronique DI MARCO** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

- **Léontine GILLET** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

- **Stéphanie SERVAIS** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

SAGE-FEMME

- **Margot BOISIER** – Maison de Santé – 06 22 44 85 83

KINÉSITHÉRAPEUTES

- **Rémi DIDIOT** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

- **Jade GAILLARD** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

- **Juliette JOSSERON** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

- **Julie DARET** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

- **Stéphanie PRUDHOMME** – 7 Rue des Cytises – 03 29 86 31 42

- **Cyr WYART** – 7 Rue des Cytises – 03 29 86 31 42

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun 55700 STENAY – sur rendez-vous – 03 29 80 32 34

- **Précarité et pauvreté** : surendettement, conseil en gestion budgétaire, aides financières.

- **Enfance et famille** : grossesse, naissance et parentalité, planification familiale, prévention et pro-

tection de l'enfance, agrément d'assistants maternels et familiaux, dossier d'adoption.

■ **Insertion et logement** : demande de R.S.A., insertion sociale et professionnelle, accès aux logements,

lutte contre l'habitat insalubre.

- **Personnes agées/handicapées** : A.P.A., aides à domicile, téléassistance, prestation compensatoire du handicap.

FRANCE SERVICES – CODECOM

6D avenue de Verdun 55700 STENAY – 03 29 80 31 81 – accueil@ccstenaydun.fr



SOCIAL

- **A.M.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les gens du voyage, une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.

- **CARSAT (Service Social)** Mardi uniquement sur convocation.

- **CENTR'AID (soins aux toxicomanes)** Se renseigner auprès de la Codecom.

- **DGFIP** Une fois par mois selon planning.

- **Maison des Adolescents** Mercredi matin sur convocation. Se renseigner auprès de France Services.

- **CPAM** Uniquement sur RDV au 3646 ou via ameli.fr – France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.

HABITAT - LOGEMENT

- **A.D.I.L.** 1^{er} lundi du mois sur RDV au 03 83 27 62 72, par courriel à l'adresse : contact@adil54-55.fr.

- **Info énergie** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou meuse@eie-lorraine.fr.

- **OPAH - URBAM CONSEIL** Se renseigner auprès de France Services.

- **UDAP** Se renseigner auprès de France Services.

- **Espace Conseil France Rénov'** Se renseigner auprès de France Services.

ACCÈS AU DROIT

- **CDIFF** 3^{ème} lundi et 2^{ème} mardi du mois sur RDV au 03 29 86 70 41.

- **Conciliateur de justice** Demandes à adresser par mail : roland.moulot@conciliateurdejustice.fr

EMPLOI - FORMATION

- **Mission Locale Nord Meusien** Les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur RDV au 03 29 86 25 26.

- **France Travail** Sur convocation uniquement. Se renseigner auprès de France Services.

- **CIRFA** Se renseigner auprès de France Services.

adapah

jointe



Aide aux personnes en situation de handicap

Aide aux seniors et aux courses

Sorties d'hospitalisation

Téléassistance

Livraison de repas

03.29.78.08.98.

accueil@adapah55.fr

www.amaelles.org



JANVIER

Du mardi 20 décembre au mardi 6 janvier

■ **Dun-Sur-Meuse** - Parcours illuminé « Un Noël à Dun-Sur-Meuse » dans la ville haute

Dimanche 11

■ **Stenay** - Ciné Bambin « Les Extraordinaires aventures de Morph » à l'Autre Cité

Mercredi 14

■ **Stenay** - Atelier du CSC « Bien dans sa tête pour bien vieillir »

Jeudi 15

■ **Moulins-Saint-Hubert** - Atelier « Prise en main du smartphone » à la mairie

Mercredi 21

■ **Stenay** - Atelier du CSC « Bien dans sa tête pour bien vieillir »

■ **Stenay** - Après-midi gourmandises à la taverne du Musée de la Bière

■ **Doulcon** - Atelier « Bébés lecteurs » de Livres en Campagne

Jeudi 22

■ **Moulins-Saint-Hubert** - Atelier « Prise en main du smartphone » à la mairie

Mercredi 28

■ **Stenay** - Atelier du CSC « Bien dans sa tête pour bien vieillir »

Jeudi 29

■ **Moulins-Saint-Hubert** - Atelier « Prise en main du smartphone » à la mairie

Du vendredi 30 au dimanche 1^{er} février

■ **Halles-sous-les-Côtes** - Week-end retraite « Retour à soi » au gîte de la Lotée

FÉVRIER

Mercredi 4

■ **Stenay** - Atelier du CSC « Bien dans sa tête pour bien vieillir »

Jeudi 5

■ **Moulins-Saint-Hubert** - Atelier « Prise en main du smartphone » à la mairie

Samedi 7

■ **Stenay** - Tournoi amical de volley-ball à la salle polyvalente

Dimanche 8

■ **Stenay** - Ciné Bambin « Le rêve de Sam » à l'Autre Cité

Mercredi 11

■ **Stenay** - Après-midi gourmandises à la taverne du Musée de la Bière

■ **Doulcon** - Atelier « Bébés lecteurs » de Livres en Campagne

Jeudi 12

■ **Moulins-Saint-Hubert** - Atelier « Prise en main du smartphone » à la mairie

Vendredi 13

■ **Stenay** - Soirée Blind Test pour « célibataires de la saint-valentin et pas que !!! » avec DJ MIKE à la taverne du Musée de la Bière

Jeudi 19

■ **Moulins-Saint-Hubert** - Atelier « Prise en main du smartphone » à la mairie

Jeudi 26

■ **Moulins-Saint-Hubert** - Atelier « Prise en main du smartphone » à la mairie

